



Règlement du Défi Source 2025

Table des matières

Qu'est-ce que le Défi Source ?	3
Participation au Défi Source	4
Conditions de participation	4
Processus d'inscription	4
Sélection des candidats	4
Quitter le Défi Source	5
Élimination d'un participant du Défi Source.....	5
Période START	6
Participation	6
Monter ou rejoindre une équipe équilibrée	6
Limitation des Projets.....	7
Intervention des organisateurs et mentors sur Sparkboard	7
PITCH DAY.....	8
Conditions de présentation des Projets.....	8
Participation	8
Déroulement.....	8
Finalisation des équipes et des participants	9
BOOTCAMP	10
Participation	10
Déroulement.....	10
Gestion des absences	11
Nouveauté : Checkpoints experts métiers obligatoires	11
Feuille de suivi	11
Processus de développement de solution autorisés	11
D DAY.....	12

Participation	12
Déroulement.....	12
Attribution des prix et distinctions.....	13
Dispositions s’appliquant à l’entièreté du Défi Source 2025	14
Clause de neutralité	14
Droit à l’image.....	14
Engagement éthique du jury et des intervenants, et recours.....	14
Matériel et logiciels	15
Protection des données personnelles et confidentialité (LPD).....	15
Propriété intellectuelle	17
Informations et recommandations pour les participants	18
Repas, snacks et boissons	18
Esprit du Défi Source	18
Acceptation du présent règlement	19

Qu'est-ce que le Défi Source ?

Le **Défi Source** est un événement d'innovation collaborative, de type hackathon, dédié à l'innovation dans les soins et en santé. Il s'adresse aux : soignants, patients, proches aidants, technologues, développeurs, ingénieurs, designers, gamers, marketers, entrepreneurs, startupers, étudiants, professionnels, enseignants, chercheurs – bref, à toute personne qui a à cœur de contribuer par ses idées, ses compétences, son expérience et son engagement à relever les défis de la santé par l'innovation. Toutes ces personnes sont les bienvenues au Défi Source et peuvent s'inscrire gratuitement comme participants sur la plateforme web **Sparkboard** (un lien vers Sparkboard sera disponible sur le site officiel du Défi Source).

Durant cet événement, les participants forment des équipes et collaborent afin d'élaborer leurs propres projets innovants en santé, plus particulièrement en soins infirmiers. Chaque équipe se donne pour tâche de proposer une idée de solution à un problème ou un besoin identifié dans ce domaine, puis de développer cette solution en créant des maquettes, des prototypes, des ébauches d'applications, ainsi que des présentations de leurs idées et de leurs développements. *Nous appelons « Projet » dans ce document un projet de développement par une équipe, lors du BOOTCAMP, de son idée de solution à un problème donné ou comblant un besoin donné dans le domaine des soins et de la santé.*

Tout au long du Défi, les équipes peuvent bénéficier de l'accompagnement de personnes ressources (coachs, experts et **mentors**) mis à disposition par les organisateurs pour les guider, sans toutefois réaliser le travail à leur place. Un jury d'experts évaluera les Projets et désignera les lauréats lors du D DAY final.

Le Défi Source se déroule en **4 étapes clés** :

- **Période START** – du **lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025** (en ligne) : dépôt des Projets sur Sparkboard et formation des équipes.
- **PITCH DAY** – le **samedi 10 mai 2025** (à Lausanne) : présentation des Projets par les équipes et sélection des Projets qui iront au BOOTCAMP.
- **BOOTCAMP** – le week-end du **16 au 18 mai 2025** (lieu précisé par les organisateurs, à Lausanne) : développement en équipe des Projets sélectionnés, accompagné par des coachs, experts et mentors.
- **D DAY** – le **vendredi 23 mai 2025** (à Lausanne) : présentation des résultats devant le public et les jurys, et remise des prix aux lauréats.

Le Défi Source est organisé par le SILAB et l'Institut et Haute École de la Santé La Source, avec le soutien d'Innosuisse et de la HES-SO. L'équipe du SILAB en charge du Défi Source est désignée ci-après par « les organisateurs ».

Participation au Défi Source

Conditions de participation

Le seul moyen de participer au Défi Source est de s'inscrire **jusqu'au 9 mai 2025**, date de fin de la période START. Au-delà du 9 mai 2025, plus aucune inscription ne sera acceptée. L'inscription se fait individuellement et les équipes se forment ensuite sur la plateforme. Il est fortement recommandé de s'inscrire le plus tôt possible (idéalement avant le début du mois de mai) afin d'avoir le temps de rejoindre ou de constituer une équipe avant le PITCH DAY.

Toute personne peut participer au Défi Source. Il n'y a pas de limite d'âge et tous les profils sont les bienvenus. Les candidats peuvent s'inscrire même sans idée de projet au départ ; ils auront alors la possibilité de rejoindre une équipe autour d'une idée qui les motive. Inversement, ils peuvent s'inscrire même sans expérience préalable en innovation ou en soins, ou sans avoir jamais participé à ce type d'événement. La participation au Défi Source est **gratuite et ouverte à tous**.

Processus d'inscription

Pour s'inscrire, les candidats sont invités à se rendre sur le site web officiel du Défi Source (www.defi-source.ch) où un lien leur permettra d'accéder à la plateforme en ligne **Sparkboard**. C'est sur Sparkboard que se font les inscriptions et que se déroule l'activité de la période START. Lors de son inscription, chaque candidat crée un profil personnel en fournissant au minimum une adresse e-mail valide (sur laquelle il pourra être contacté) et en ajoutant une description ainsi qu'une image permettant de l'identifier.

Les contenus et données créés et déposés par une personne inscrite sur Sparkboard (idées de projets, profils utilisateurs, images, conversations via la messagerie de Sparkboard, commentaires, etc.) sont soumis à la politique de confidentialité de la plateforme Sparkboard acceptée lors du processus d'inscription.

Sélection des candidats

Il n'y a pas de processus de sélection initial des candidats : toute personne qui s'inscrit sur Sparkboard devient automatiquement **participant** à la période START. Aucun candidat n'est donc refusé d'emblée. Cependant, si avant le 9 mai le nombre de participants venait à dépasser les capacités d'encadrement ou d'accueil du Défi Source, les organisateurs se réservent le droit de filtrer les nouveaux inscrits en fonction

des besoins en compétences faisant surface au vu des idées déposées, et dans l'optique de favoriser la formation d'équipes équilibrées.

Quitter le Défi Source

Les personnes inscrites peuvent à tout moment se **retirer du Défi Source** en demandant aux organisateurs la suppression de leur compte sur Sparkboard. Les projets et contenus qu'elles ont créés ou déposés sur Sparkboard restent néanmoins visibles sur la plateforme et accessibles aux autres participants. Si un participant souhaite faire supprimer également un projet ou contenu qu'il a lui-même apporté, il doit en faire la demande expresse aux organisateurs.

Élimination d'un participant du Défi Source

Les organisateurs se réservent le droit d'« *exclure un participant du Défi Source* », c'est-à-dire de supprimer son compte et de lui interdire de poursuivre sa participation, dans les conditions suivantes :

- Si, sur la plateforme Sparkboard ou lors de toute autre étape du Défi Source, le participant adopte un comportement contraire à l'éthique (incitation à la haine, discrimination, incitation à la violence, etc.), emploie un langage grossier, harcèle d'autres participants ou empêche une équipe de travailler dans de bonnes conditions.
- Si le participant exploite le Défi Source dans le but d'y faire sa propre **promotion** (par exemple une démarche marketing personnelle) ou de promouvoir des produits ou services sans lien avec le Défi, sans apporter de contribution valable aux idées et aux équipes.
- Si l'adresse e-mail fournie lors de l'inscription s'avère invalide ou si le participant ne répond à aucune sollicitation des organisateurs (que ce soit via la messagerie Sparkboard ou par e-mail).

Aucun participant ne peut exiger l'exclusion d'un autre participant. Dans tous les cas, les organisateurs veillent à assurer le bon déroulement de toutes les phases du Défi Source en jouant un rôle de médiation et en facilitant les relations entre les participants. L'exclusion reste un dernier recours : les organisateurs privilégieront toujours la discussion et la négociation afin de résoudre les conflits ou problèmes éventuels, et n'excluront un participant qu'en ultime recours si les comportements indésirables persistent.

Période START

Participation

La **période START** correspond à la phase de dépôt des **Projets** en ligne (c'est-à-dire la proposition d'idées innovantes pour résoudre un problème ou répondre à un besoin dans le domaine des soins et de la santé) et de constitution des équipes. Toute personne inscrite sur la plateforme Sparkboard pendant cette période fait partie des participants actifs de la période START.

Monter ou rejoindre une équipe équilibrée

Pendant la période START, chaque participant peut soit déposer une idée de Projet, soit rejoindre une équipe (ou faire les deux). Afin de tirer le meilleur parti de cette phase, chaque participant devrait idéalement :

- **S'il a proposé un Projet** : former autour de lui une équipe équilibrée en rassemblant les compétences nécessaires. Pour ce faire, il est encouragé à faire connaître son idée (via Sparkboard et les discussions avec les autres participants) afin de motiver d'autres personnes à rejoindre son équipe.
- **Sinon (s'il n'a pas d'idée personnelle de Projet)** : rejoindre une équipe existante afin de la compléter par ses propres compétences, contribuant ainsi à l'équilibrer.

Une équipe est **idéalement équilibrée** si :

- Elle comprend toutes les compétences dont elle a besoin pour développer le Projet de manière efficace.
- Elle présente un bon équilibre entre professionnels du domaine des soins (p. ex. soignants) et « innovateurs » (p. ex. ingénieurs, développeurs, designers, entrepreneurs, etc.).
- Elle est composée de **3 à 4 membres**.
- Ses membres ne proviennent pas *tous* de la même entreprise ou de la même institution (la diversité des horizons est encouragée).

Chaque participant peut librement rejoindre une seule équipe de son choix. Il n'existe aucun mécanisme ni aucun droit permettant à quiconque de rejeter un participant qui souhaite rejoindre une équipe, ni de forcer un participant à rejoindre une équipe donnée. Chaque équipe se forme sur une base volontaire et collaborative, de sorte que les compétences et les profils de chacun se complètent et apportent des regards différents sur le Projet. L'objectif est de maximiser les chances que :

- Le Projet soit sélectionné lors du PITCH DAY pour entrer au BOOTCAMP.

- Le développement du Projet pendant le BOOTCAMP aboutisse à un démonstrateur convaincant et concret.

Bien que les critères ci-dessus définissent l'équipe équilibrée idéale, il est tout à fait possible de continuer le processus avec une équipe qui ne remplirait pas parfaitement toutes ces conditions. Aucune équipe ne sera éliminée pendant la période START au seul motif qu'elle serait « déséquilibrée ». La composition définitive des équipes qui entreront au BOOTCAMP ne sera finalisée qu'après le PITCH DAY.

Les participants qui, au 9 mai 2025 (fin de la période START), n'auraient pas encore rejoint d'équipe pourront tout de même assister au PITCH DAY en tant que public (voir section PITCH DAY ci-dessous), dans la limite des places disponibles.

Limitation des Projets

Tout Projet (au sens de la définition ci-dessus) est le bienvenu, quel qu'en soit le thème spécifique dans le domaine des soins et de la santé. **Cependant**, si l'idée proposée fait partie d'un projet déjà en cours de développement avant l'inscription au Défi Source, il faudra le préciser clairement dans sa description sur Sparkboard et en informer les organisateurs.

Par ailleurs, les organisateurs se réservent le droit de retirer de Sparkboard ou de refuser la présentation lors du PITCH DAY de tout Projet (ou autre contenu tel que commentaires, fichiers, description de profil, etc.) qu'ils estimeraient **hors sujet** ou contrevenant aux principes d'éthique fondamentaux (p. ex. incitation à la haine, discrimination, incitation à la violence, etc.).

Intervention des organisateurs et mentors sur Sparkboard

Au besoin, chaque participant peut solliciter les organisateurs et les mentors pour l'aider à compléter son équipe ou à rejoindre une équipe. De plus, les mentors suivent l'activité sur Sparkboard (les descriptions de Projets, la formation des équipes, les commentaires sur les Projets, les profils utilisateurs) afin de pouvoir aider et coacher directement les participants si nécessaire – notamment pour bien formuler leur idée de Projet et pour favoriser la formation d'équipes équilibrées. Ils peuvent intervenir en écrivant aux participants via la messagerie de Sparkboard ou par e-mail, et éventuellement en convenant de rendez-vous téléphoniques.

Confidentialité sur Sparkboard : les conversations privées échangées entre participants via la messagerie intégrée de Sparkboard ne sont pas accessibles aux organisateurs. Ceux-ci n'interviennent donc jamais sur la base du contenu de ces messages privés.

Il est recommandé aux participants de tenir compte des conseils que pourront leur donner les organisateurs pour les aider dans la création de leur équipe et la formulation de leur Projet sur Sparkboard.

En cas de conflit d'intérêt (lien familial, professionnel, etc.), **un mentor ne peut pas sélectionner l'équipe concernée**. De plus, aucun mentor ne peut promettre une sélection à l'avance. **Les organisateurs conservent un droit de regard final en cas de situation litigieuse ou de désaccord**. Les organisateurs s'efforceront de procéder en concertation avec les porteurs de projet concernés (par exemple en suggérant, lorsque c'est possible, la fusion de Projets similaires) afin de ne léser personne.

PITCH DAY

Conditions de présentation des Projets

Un Projet qui n'est pas déposé sur Sparkboard ne peut pas être présenté au PITCH DAY. Inversement, un Projet déposé sur Sparkboard mais non présenté **oralement en personne** lors du PITCH DAY ne sera pas pris en considération pour la suite de l'événement.

Pour des raisons logistiques, le nombre de Projets qui pourront être présentés pendant le PITCH DAY est limité à **30**. Un maximum de 30 projets pourra être présenté lors du PITCH DAY. La sélection de ces projets est effectuée par les mentors, sur la base des projets déposés sur Sparkboard pendant la phase START.

Participation

La participation au Pitch Day, que ce soit en tant que membre d'une équipe, auditeur, membre du jury ou organisateur, est soumise à une inscription obligatoire. Aucune personne ne pourra assister au Pitch Day sans s'être inscrite au préalable.

Chaque Projet doit être présenté oralement par au moins un membre de l'équipe pour pouvoir être éligible à la sélection. Chaque équipe décide librement si un seul de ses membres ou plusieurs prennent la parole pour présenter le Projet. Les organisateurs encouragent vivement les équipes à être aussi **pluridisciplinaires et équilibrées** que possible, car le processus de sélection tient compte non seulement de l'idée, mais aussi de la composition de l'équipe qui la porte. Il est conseillé à chaque participant de faire connaissance avec ses coéquipiers avant le jour du PITCH DAY afin de bien préparer la présentation. Il est important que l'équipe définisse les rôles de chacun et organise des points de coordination en amont.

Chaque participant ne peut présenter qu'**un seul** Projet en tant que porteur principal. Par ailleurs, les participants qui n'auraient pas réussi à intégrer une équipe pendant la période START pourront, durant la période entre le PITCH DAY et le BOOTCAMP, tenter de rejoindre l'une des équipes finalistes (voir plus loin la phase de finalisation des équipes).

Déroulement

Le samedi 10 mai 2025 au matin, les porteurs de projet auront l'occasion de se préparer au *pitch* (présentation éclair et convaincante de leur Projet) grâce à des séances

d'entraînement encadrées par des **coachs** spécialisés dans l'art du pitch. Cette préparation, facultative mais recommandée, permet de peaufiner la présentation orale.

L'après-midi du PITCH DAY, chaque porteur (ou équipe) présente son Projet devant le public et le jury, selon un horaire prédéfini. La présentation de chaque Projet prend la forme d'un pitch de 120 secondes, accompagné d'aucun slide. Aucun autre matériel technique ou support n'est mis à disposition, sauf si une demande préalable, motivée et justifiée, est adressée par e-mail à silab@ecolelasource.ch. Les organisateurs feront de leur mieux pour répondre aux demandes, sans obligation de leur part.

Le jury est divisé en trois groupes : un jury santé, un jury business et un jury technique. Chaque groupe évalue les projets selon sa spécialité, avec une pondération spécifique qui permet de valoriser les critères correspondant à l'axe d'expertise de chaque jury.

Au terme des pitches, les **14 projets lauréats** sont désignés. Ces 14 Projets seront invités à poursuivre le développement de leur solution lors du BOOTCAMP. La sélection finale des lauréats du PITCH DAY est sans appel : elle ne peut donner lieu à aucun recours.

Finalisation des équipes et des participants

Si un Projet sélectionné au PITCH DAY dispose déjà d'une équipe complète et équilibrée à l'issue de cette journée, cette équipe est confirmée telle quelle pour le BOOTCAMP. En revanche, si un Projet lauréat n'a pas encore une équipe suffisante ou équilibrée, les organisateurs aideront autant que faire se peut, entre le PITCH DAY et le début du BOOTCAMP pour **finaliser la composition des équipes**, sans garantie de résultat. Leur objectif est que chaque idée sélectionnée soit portée par une équipe pluridisciplinaire solide. Pour cela, ils pourront proposer une redistribution de certains participants entre équipes, avec l'accord des personnes concernées.

Ainsi, les participants qui, au terme du PITCH DAY : (a) ne font partie d'aucune équipe, **ou** (b) faisaient partie d'une équipe dont le Projet n'a pas été sélectionné, **ou** (c) appartiennent à une équipe lauréate jugée trop peu équilibrée, ont encore la possibilité, avec l'aide des organisateurs, de rejoindre une équipe formée autour d'une des idées sélectionnées.

À l'issue de cette phase de finalisation, il est possible que certains participants se retrouvent sans équipe (par exemple si le nombre total de participants dépasse la capacité d'accueil du BOOTCAMP). Dans ce cas, ces personnes ne pourront pas participer au BOOTCAMP. Leur aventure s'arrêtera donc à l'issue du PITCH DAY. Les organisateurs espèrent toutefois que la période START et le PITCH DAY auront déjà été des expériences enrichissantes de rencontre et d'apprentissage pour tous, y compris pour ceux qui ne continueront pas au BOOTCAMP.

De même, il est possible que certains Projets initialement lauréats du PITCH DAY soient finalement retirés du Défi Source faute d'avoir pu rassembler une équipe suffisante (**min. 3 personnes**) ou adéquate pour le BOOTCAMP. Les organisateurs se réservent donc le droit de retirer du BOOTCAMP une idée sélectionnée si aucune équipe équilibrée ne peut être constituée autour de celle-ci.

Enfin, les organisateurs se réservent le droit d'inviter, **à titre exceptionnel**, certaines personnes qui ne seraient pas encore inscrites au Défi Source à rejoindre une équipe lauréate après le PITCH DAY, si cela peut aider à compléter l'équipe avec des compétences manquantes et à l'équilibrer pour le BOOTCAMP. Ils se réservent de manière générale le droit d'appliquer les critères qu'ils jugeront justes et nécessaires lors du choix final des participants et de la composition des équipes, après avoir recherché les meilleures solutions pour chacun.

BOOTCAMP

Participation

Seules les équipes portant les Projets sélectionnés lors du PITCH DAY (et rééquilibrées au besoin pendant la phase intermédiaire) participent au BOOTCAMP. Chaque équipe finaliste doit être constituée de façon définitive au début du BOOTCAMP.

Déroulement

Le BOOTCAMP correspond à un week-end de travail intensif en équipe. La présence de **tous** les membres de chaque équipe est requise du vendredi en fin de journée jusqu'au dimanche en fin de journée. La semaine suivant le week-end de BOOTCAMP est également consacrée à peaufiner le résultat du Projet et à préparer la présentation finale face au public et au jury lors du D DAY.

Durant tout le processus du BOOTCAMP, les équipes bénéficient de l'accompagnement de coachs et d'experts métiers selon leurs besoins. En parallèle, des coachs aux expertises variées accompagnent les équipes qui le souhaitent sur des aspects spécifiques de leur Projet (par exemple : structuration, développement, test, communication, etc.). Les coachs présents durant le Bootcamp ne sont pas assignés à une équipe en particulier. Ils disposent d'expertises variées et interviennent de manière transversale auprès de toutes les équipes. Chaque coach est présent selon les plages horaires qu'il a lui-même indiquées à l'avance et s'engage à être disponible durant toute la durée de ces créneaux.

Des experts métiers dans des domaines spécifiques liés aux Projets en cours seront également présents durant le week-end, ou pourront être contactés ponctuellement, afin d'aider les équipes sur des questions pointues (aspects techniques, cliniques, design, business, etc.).

Les équipes disposent en outre de matériel technologique et de matériel en lien avec les soins mis à leur disposition pour travailler sur leurs prototypes.

Les organisateurs feront de leur mieux pour mettre à disposition coachs, experts et matériel en fonction des besoins des Projets sélectionnés au PITCH DAY, mais ils ne peuvent garantir que toutes les compétences ou tous les besoins spécifiques seront couverts.

Gestion des absences

Toute absence, qu'elle concerne un membre d'équipe, un coach ou tout autre intervenant, **doit être signalée le plus tôt possible aux organisateurs à l'adresse silab@ecolelasource.ch** afin d'assurer le bon déroulement du Bootcamp.

Nouveauté : Checkpoints experts métiers obligatoires

Deux checkpoints experts obligatoires sont organisés pendant le Bootcamp afin de favoriser les échanges entre les équipes et les experts métiers. Chaque équipe dispose d'un temps dédié pour discuter de sa problématique avec les experts. À l'issue de chaque checkpoint, elle remet un compte rendu écrit dans la feuille prévue à cet effet, à transmettre aux organisateurs avant le D DAY.

Les experts s'étant inscrits aux différents checkpoints doivent être disponibles pendant toute la durée des checkpoints. Les experts n'étant pas inscrits à ces tranches horaires, restent sur les listes diffusées aux équipes et peuvent être contactés par les équipes durant toute la durée du BootCamp.

Feuille de suivi

Chaque équipe s'engage à remplir une feuille de suivi transmise via Microsoft Teams. Cette feuille a pour but de documenter l'évolution du projet et sera transmise aux sponsors et donateurs de prix avant le D DAY afin de les aider dans leurs choix.

Le remplissage de cette feuille et la transmission aux organisateurs est obligatoire.

Processus de développement de solution autorisés

Tous les types de développement sont admis en principe, pour autant qu'ils ne causent aucun dommage à l'environnement et ne compromettent pas la sécurité des personnes. Par exemple, si le développement d'une solution implique de mener des tests ou interviews avec des utilisateurs, patients ou soignants extérieurs ou internes au Défi Source, cela doit se faire dans le respect des règles de sécurité, d'éthique et de bienséance applicables (consentement éclairé des personnes, anonymisation des données sensibles, respect de la dignité des personnes, etc.).

Il n'est pas permis à une équipe de simplement **reproduire une solution existante** en se contentant de réutiliser des travaux ou du matériel déjà réalisé auparavant. En particulier, copier une solution telle quelle est proscrit. Si le développement d'une

solution s'appuie sur des travaux antérieurs (open source ou autres), l'équipe est tenue d'en informer les organisateurs. Cela pourra être pris en compte, notamment dans l'évaluation des Projets par le jury, afin de privilégier l'originalité et l'innovation.

Il n'est pas permis d'avoir recours à des développeurs externes au Défi Source pour réaliser le travail à la place de l'équipe. Si, dans des cas exceptionnels, le développement d'une solution requiert une aide extérieure très spécifique, une demande doit être faite aux organisateurs, qui décideront si cette aide peut être admise et dans quelles conditions.

Les organisateurs se réservent le droit de stopper immédiatement un développement qui contreviendrait à ces règles.

Enfin, il est fortement recommandé aux équipes de ne pas présenter uniquement des diapositives (slides) le jour du D DAY. L'esprit du Défi Source étant de produire des solutions tangibles, chaque équipe est encouragée à faire évoluer son idée de départ en construisant un **démonstrateur concret** de sa solution. Ce démonstrateur peut prendre la forme, par exemple, de maquettes d'interface, de prototypes en papier ou en impression 3D, de montages combinant des solutions existantes, ou encore de vidéos illustrant l'utilisation du concept... L'important est de pouvoir montrer quelque chose de **concret** pour donner vie à l'idée.

D DAY

Participation

Toutes les équipes ayant participé au BOOTCAMP ont accès au D DAY pour présenter leur travail final. Il est vivement recommandé que **tous les participants** du Défi Source assistent au D DAY, y compris ceux qui n'ont pas été jusqu'au BOOTCAMP, car c'est l'aboutissement de l'événement et une occasion d'apprentissage. Le D DAY est un événement gratuit et ouvert au public sur inscription (le nombre de places pour le public étant limité, les inscriptions seront acceptées dans la limite de la capacité de la salle).

Déroulement

Chaque équipe présente, devant le public et les jurys, son Projet tel qu'il a été développé lors du BOOTCAMP. Un horaire de passage sera défini à l'avance. La présentation finale prend la forme d'un pitch de 120 secondes, avec un support visuel ou démonstratif choisi par l'équipe de maximum 3 slides. Aucun matériel technique ou support spécial ne sera mis à disposition pour les pitches, sauf si une demande motivée et justifiée est formulée à l'avance par e-mail à silab@ecolelasource.ch. Les organisateurs feront de leur mieux pour satisfaire les demandes spécifiques, sans obligation de résultat.

Après la dernière présentation de Projet, les jurys délibèrent et annoncent les lauréats des différents prix du Défi Source (Grand Prix du Jury, prix des partenaires, etc., selon ce qui a été annoncé sur le site du Défi Source).

Attribution des prix et distinctions

Les prix et distinctions remis à l'issue du D DAY sont attribués par les organisations partenaires qui en sont à l'origine. Chaque partenaire est seul décisionnaire quant à l'équipe à qui il remet son prix ou sa distinction. Les organisateurs du Défi Source n'interviennent pas dans ces choix.

Deux exceptions sont à noter :

- Le **Prix du Public de la Clinique La Source**, qui sera attribué sur la base d'un **vote public** ;
- Le **Prix du Jury de Bipôle**, remis à l'issue d'une délibération conduite par le **jury Bipôle**, constitué spécialement pour le D DAY.

Tous les prix et distinctions sont des **prestations offertes en nature**. Aucune équipe ne peut demander une compensation financière ou un équivalent monétaire, ni prétendre à une substitution de la récompense par une autre forme de gratification.

Dispositions s'appliquant à l'entièreté du Défi Source 2025

Clause de neutralité

Toutes les personnes impliquées dans l'encadrement ou le soutien des participants pendant le Défi Source — notamment les membres du jury, les coaches, les experts métiers et les mentors — doivent faire preuve de neutralité. **Il est strictement interdit de profiter du Défi Source pour promouvoir ses propres produits, services ou activités professionnelles personnelles.** Cette règle s'applique pendant toutes les phases de l'événement.

Cette interdiction ne s'applique pas aux sponsors et partenaires officiels de l'événement, qui disposent, eux, de leurs propres espaces de visibilité prévus par les organisateurs

Droit à l'image

Lors de chaque événement du Défi Source (y compris le PITCH DAY, le BOOTCAMP et le D DAY), les organisateurs seront susceptibles de prendre des **photographies et des vidéos** des participants et de leurs travaux. En s'inscrivant, les participants sont informés et consentent à ce que leur image puisse être captée pendant l'événement et diffusée par l'organisateur à des fins de communication interne et externe liées au Défi Source. Les personnes ne souhaitant pas apparaître sur les photos ou vidéos peuvent en informer les organisateurs : un badge spécial pourra leur être remis et devra être porté de manière visible pendant l'événement afin de signaler aux photographes de ne pas les capturer. Toute demande en ce sens doit être faite par e-mail à l'adresse silab@ecolelasource.ch avant le début de l'événement.

Par ailleurs, les équipes acceptent que des communications publiques (articles, posts sur les réseaux sociaux, etc.) soient réalisées par l'organisateur au sujet de leurs Projets respectifs. Les équipes lauréates pourront également, si elles le souhaitent, exposer le poster résumant leur Projet ou présenter leur prototype au sein du Laboratoire d'Innovation de l'Institut et Haute École de la Santé La Source après le Défi Source (cette mise en valeur post-événement est encouragée mais reste facultative).

La journée du D DAY se conclut généralement par une cérémonie de remise des prix suivie d'un apéritif convivial et de séances de photos.

Engagement éthique du jury et des intervenants, et recours

Les prix et distinctions remis lors du D DAY sont attribués par les partenaires du Défi Source. À l'exception du **Prix du Jury de Biopôle**, pour lequel un jury externe spécifique est constitué, aucun jury formel n'est mis en place cette année. Chaque organisation partenaire décerne son prix ou sa distinction selon ses **propres critères préalablement**

définis, et sur la base des **documents remis par les équipes à l'issue du Bootcamp et en amont du D DAY**.

Tous les représentants de ces organisations s'engagent à faire preuve de **neutralité** et **d'impartialité** dans leurs décisions, dans le respect de l'esprit du Défi Source. Les organisateurs ne participent pas au choix des lauréats pour ces prix partenaires, à l'exception du **Prix du Public de la Clinique La Source**, qui fait l'objet d'un **vote public**.

Aucun **recours** n'est accepté suite à la désignation des lauréats par les partenaires remettant des prix/distinctions. Les décisions de ces derniers sont définitives. De même, aucun prix ne saurait être réclamé en équivalent monétaire (les prix attribués ne sont pas convertibles en argent).

Matériel et logiciels

Chaque participant vient au Défi Source avec son propre matériel de travail (ordinateur portable, adaptateurs, rallonges, multiprises, outils de développement, etc.) et ses propres logiciels. Les participants restent entièrement responsables de leur matériel pendant toute la durée du Défi Source. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des effets personnels des participants.

Pendant toute la durée du BOOTCAMP, les organisateurs mettent à disposition, à bien plaisir et sans obligation, divers équipements et infrastructures pour faciliter le travail des équipes, notamment :

- Des locaux adaptés.
- Une connexion Internet Wi-Fi.
- Des câbles, rallonges, multiprises et prises électriques en suffisance.
- Du mobilier et des espaces de travail modulables.
- Du matériel de bureau (paperboard, fournitures, etc.).
- Du matériel de bricolage pour la réalisation de maquettes et d'illustrations (sur demande).

Les besoins spécifiques en matériel doivent être communiqués aux organisateurs aussi tôt que possible. Ceux-ci feront de leur mieux pour fournir du matériel supplémentaire en fonction des demandes, sans garantie.

Protection des données personnelles et confidentialité (LPD)

.

Dans le cadre du Défi Source 2025, des données personnelles sont traitées à la fois par les organisateurs (SILAB / Haute École de la Santé La Source) et par la plateforme Sparkboard.

1. Traitements effectués par les organisateurs

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1), les organisateurs du Défi Source agissent en qualité de **responsables du traitement** pour les données collectées dans le cadre de l'organisation, de la gestion et du bon déroulement de l'événement.

Ces données sont utilisées exclusivement pour :

- gérer les inscriptions ;
- constituer les équipes ;
- assurer la communication avec les participants ;
- promouvoir le Défi Source auprès du public (notamment par des supports de communication ou bilans d'événement).

Les données personnelles ne sont pas transmises à des tiers sans le consentement préalable des personnes concernées, à l'exception des partenaires ou sponsors directement impliqués dans l'événement et uniquement pour les besoins de celui-ci.

Les organisateurs prennent les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données et prévenir tout accès non autorisé, conformément à l'art. 8 LPD.

2. Traitements effectués via Sparkboard

La plateforme Sparkboard, utilisée pour l'inscription, la création des équipes et l'échange entre participants, agit en tant que responsable de traitement indépendant au sens de la LPD.

Les données fournies sur Sparkboard (profils, projets, messages, images, etc.) sont donc soumises à la politique de confidentialité propre à Sparkboard, que chaque participant accepte lors de la création de son compte.

Les participants sont invités à consulter cette politique pour en connaître le contenu et leurs droits afférents.

3. Droits des participants

En vertu de la LPD, chaque participant dispose des droits suivants concernant ses données personnelles :

- Droit à l'information sur les finalités du traitement, les catégories de données traitées, les destinataires, la durée de conservation, etc. ;
- Droit d'accès à ses données personnelles ;
- Droit de rectification de données inexactes ou incomplètes;
- Droit à l'effacement de ses données lorsque leur conservation n'est plus nécessaire, sous réserve des obligations légales de conservation.

Pour exercer ces droits concernant les données traitées par les organisateurs, les participants peuvent contacter l'équipe du Défi Source à l'adresse suivante : silab@ecolelasource.ch

Pour les données traitées par Sparkboard, les demandes doivent être adressées directement à la plateforme selon les modalités prévues dans sa propre politique de confidentialité.

4. Engagements de confidentialité

Il est attendu de tous les participants, mentors, coaches et intervenants qu'ils respectent les principes de protection des données et de confidentialité.

Cela implique notamment de :

- ne pas divulguer d'informations personnelles concernant d'autres participants sans leur consentement ;
- anonymiser les données sensibles si une équipe de Projet venait à manipuler ou collecter de telles données dans le cadre de son développement (ex. : données de patients, d'utilisateurs ou de professionnels de santé) ;
- respecter, le cas échéant, les exigences liées au secret professionnel ou aux obligations légales de confidentialité.

Les intervenants extérieurs au Défi Source (mentors, experts, coaches) s'engagent également à ne pas divulguer d'informations confidentielles ou stratégiques relatives aux Projets qu'ils accompagnent sans l'accord préalable de l'équipe concernée.

Propriété intellectuelle

Les parties ayant contribué au développement d'une solution lors du Défi Source (participants, partenaires, etc.) conservent la libre disposition des **résultats** de ces développements. En d'autres termes, les droits de propriété intellectuelle sur les

créations (prototypes, codes, designs, etc.) réalisées durant le Défi Source appartiennent aux personnes qui les ont produites. Les participants ne sont pas tenus de céder leurs résultats aux organisateurs, ni de les publier en **Open Source** ou en **Open Data** – même si les organisateurs les encouragent vivement à partager le fruit de leurs travaux avec la communauté dans un esprit d'innovation ouverte.

Les développements réalisés pendant le Défi Source qui se basent sur des outils ou ressources **open source** restent en principe open source, conformément aux licences qui les gouvernent (par exemple, si une équipe utilise un logiciel open source, toute modification de ce logiciel devra respecter la licence open source correspondante).

Conformément aux lois en vigueur, aucun participant ne peut prétendre déposer un **brevet** après coup sur une idée, un procédé ou une invention qui aurait été présentée publiquement pendant le Défi Source et serait ainsi tombée dans le domaine public. Autrement dit, le fait de présenter en détail sa solution lors du PITCH DAY, du BOOTCAMP ou du D DAY constitue une divulgation publique susceptible de compromettre la brevetabilité ultérieure de cette solution.

Si des participants souhaitent qu'un matériel ou une technologie préexistante qu'ils ont apporté dans le projet, ou qu'une partie du matériel ou de l'invention résultant des développements réalisés lors du Défi Source, fassent l'objet d'une demande de brevet, il est de leur responsabilité d'entreprendre les démarches de protection **avant** de divulguer ledit matériel durant l'événement. Cela peut passer, par exemple, par le dépôt d'une demande de brevet provisoire (procédure simple et peu onéreuse) en amont du D DAY.

En conséquence, les participants qui envisagent de déposer un brevet pour une invention liée à leur Projet sont vivement encouragés à **ne pas divulguer durant le Défi Source les éléments techniques spécifiques** de leur solution (la « recette » détaillée de leur innovation). Ils devraient se limiter à présenter le concept général et les fonctionnalités de base, sans révéler publiquement les aspects technologiques novateurs qu'ils souhaitent protéger. Cette précaution vise à préserver la possibilité d'un dépôt de brevet ultérieur sans perte de nouveauté.

Informations et recommandations pour les participants

Repas, snacks et boissons

Des repas sont offerts tout au long du Défi Source aux participants, coaches et experts métiers inscrits lors du Pitch Day, du Bootcamp et du D DAY.

Esprit du Défi Source

Le Défi Source se déroule dans un esprit d'**innovation collaborative**. Il encourage le partage, l'interdisciplinarité et l'interprofessionnalité. L'événement se veut **innovant**,

responsable et éthique. Chaque participant s'engage à respecter ses coéquipiers, à écouter leurs points de vue, et à maintenir un esprit de cohésion et de bienveillance au sein de son équipe et envers les autres équipes. L'entraide, la curiosité et l'enthousiasme sont les bienvenus tout au long du Défi.

Acceptation du présent règlement

En s'inscrivant au Défi Source 2025, chaque participant accepte tacitement le présent règlement dans son intégralité. Un lien vers ce règlement est communiqué aux participants lors de leur inscription, et toute modification ultérieure du règlement fera l'objet d'une notification par e-mail.

Les organisateurs sont seuls juges et responsables des décisions logistiques et organisationnelles qu'ils prennent afin de garantir le bon déroulement du Défi Source, dans le respect du cadre légal général en vigueur.

Aucun droit de recours n'est reconnu aux participants quant à ces décisions organisationnelles, dès lors qu'elles demeurent conformes aux lois applicables. Ceci concerne en particulier (sans s'y limiter) les décisions que les organisateurs se réservent le droit de prendre et qui sont mentionnées dans le présent règlement – par exemple l'exclusion de candidats ou d'équipes pour non-respect des règles, la réaffectation de certains participants pour équilibrer les équipes, les conditions d'entrée au BOOTCAMP, etc.

En participant au Défi Source, chacun s'engage à se conformer au présent règlement et à l'esprit de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit d'interpréter et d'ajuster les règles en cas de situation imprévue, toujours dans un souci d'équité, de bienveillance et d'intérêt général de l'événement. Ce règlement est établi sur la base des principes généraux du droit suisse ainsi que des directives de la HES-SO en matière d'événements, d'éthique et de confidentialité, afin d'assurer une expérience à la fois innovante, conviviale et respectueuse pour tous les participants et intervenants du Défi Source 2025.